

quand j'aurai fini, et me contredire, il pourra le faire. Il voulait poser une question. Je ne crois pas qu'il ait posé la question de privilage. Il ne s'est pas adressé à la présidence et je vous dis, monsieur le président, que j'ai la parole et qu'il ne me reste plus que vingt minutes. J'ai beaucoup à dire en ce qui concerne la constitution et je saurais gré au ministre de reprendre son siège et de me permettre de continuer.

L'hon. M. Pickersgill: Je l'ai justement ici et je puis le lire toute de suite. Je pourrai ainsi satisfaire l'honorable député entièrement.

M. Woolliams: Avez-vous demandé à la présidence la permission de prendre la parole?

L'hon. M. Pickersgill: Je croyais l'avoir mais, évidemment, si l'honorable député ne veut pas...

M. Woolliams: Le ministre serait-il prêt alors à accepter que mon temps de parole soit prolongé en proportion du temps qu'il prend en ce moment?

L'hon. M. Pickersgill: Enchanté. J'aime entendre parler l'honorable député.

M. Woolliams: C'est parfait.

L'hon. M. Pickersgill: Voici donc, monsieur l'Orateur, ce qu'a dit le premier ministre, comme en fait foi la page 9735 du *hansard*:

Monsieur l'Orateur, il n'existe aucune différence entre les deux formules, en ce qui concerne la délégation de certains pouvoirs aux provinces.

Il parlait de la délégation de pouvoirs fédéraux aux provinces. Je crois qu'il existe une légère différence dans la délégation de pouvoirs provinciaux à notre parlement, mais pour ce qui est de la délégation de pouvoirs fédéraux, c'est-à-dire la décentralisation, le premier ministre a dit hier que la formule était identique à la formule Fulton, et je crois que la chose peut être confirmée par toute personne capable de lire.

Le très hon. M. Diefenbaker: Cela ressemble à la *Free Press* de Winnipeg.

M. Woolliams: Je ne serai pas aussi désagréable que l'honorable député de Bonavista-Twillingate pour deux raisons. Premièrement, il a été malade et il vient à peine de revenir à la Chambre des communes. Deuxièmement, j'ai toujours considéré ceux qui étaient députés avant que j'arrive ici comme étant mes aînés. Par conséquent, je ne répliquerai pas par ce genre de sarcasme.

Des voix: Oh, oh!

M. Woolliams: Les honorables députés peuvent rire. Je vois que, de l'autre côté de la Chambre, un des députés d'arrière-plan est maintenant passé au premier rang, mais ce n'est pas la question. Vous pouvez rire, mais je dis au ministre que lorsqu'il insinue que je ne suis pas capable de lire, je laisserai les faits parler à ma place. C'est ce que le ministre a insinué. Je ne me laisserai pas entraîner à côté du sujet, mais je dirai en réponse...

L'hon. M. Pickersgill: Je n'ai pas insinué cela.

M. Woolliams: ... au ministre...

L'hon. M. Pickersgill: Je veux m'expliquer sur un fait personnel, monsieur le président, et prie l'honorable représentant de bien vouloir m'excuser. Je ne voulais pas insinuer qu'il n'était pas capable de lire. J'ai tout simplement laissé entendre qu'il n'avait peut-être pas eu le temps de lire.

M. Woolliams: Encore du sarcasme, et certains trouvent cela comique. Je répondrai dans la même veine. L'autre jour, j'ai pris connaissance d'un article qui me critiquait vertement ainsi qu'un autre député pour avoir dit certaines choses à la Chambre. Je tiens à signaler, et j'espère que les journalistes sont à l'écoute—je n'aime pas à le dire, car j'ai de nombreux amis de l'autre côté—que lorsque nous étions du côté du gouvernement, on n'a jamais connu quoi que ce soit qui approche des hurlements actuels des députés libéraux de l'arrière-ban. On rit, on raille, on crie. Lorsqu'un député a préparé un discours il ferait tout aussi bien de le reléguer aux oubliettes, car les hurlements et les cris des députés d'arrière-plan du parti libéral ne lui permettraient pas de le prononcer. Je vois l'un des membres distingués du parti libéral qui siège là-bas; il conviendra avec moi j'en suis sûr que ceux qui ne partagent pas mon avis et ont quelque chose à dire devraient avoir la courtoisie de prendre la parole pour exprimer leurs vues poliment et avec mesure, au lieu de hurler comme des loups. Je reviens maintenant à ce que le ministre a dit.

Une voix: Dites quelque chose d'intelligent.

M. Woolliams: Vous dites «Est-ce intelligent?» Je ne me laisserai pas entraîner hors de mon propos. Je demanderais au président de rappeler le comité à l'ordre. J'entends terminer mon exposé en dépit des hurlements et des cris proférés par les vis-à-vis.

Voici ma réponse à l'honorable représentant de Bonavista-Twillingate: Je n'ai pas vérifié, mais lorsque la Chambre a d'abord été saisie de cette question, j'ai cru comprendre que suivant le premier ministre cette